



Rapport Moral

Cette année est passée très vite. Il a fallu gérer les problèmes financiers que nous avons découverts lors de l'Assemblée Générale de 2008 mais aussi d'autres problèmes liés à des absences au Bureau et dans certaines commissions.

Ainsi le Conseil d'Administration du 19 mars 2009 a fait un constat de carence du poste de secrétaire de l'association. Cette carence se traduit par l'absence de comptes-rendus des réunions de Bureau et de Conseil d'Administration sauf quand une bonne volonté accepte de prendre ce travail en charge.

La commission communication n'a pas réellement fonctionné et son responsable a annoncé son intention de passer la main il y a quelques semaines. La commission sociale a également eu quelques difficultés à se réunir.

Il s'agit ici d'un simple constat et non pas d'une mise en accusation de telle ou telle personne. Nous sommes tous des bénévoles et chacun ou chacune d'entre nous peut avoir des contraintes inattendues dans sa vie personnelle ou professionnelle qui remettent en cause son engagement associatif.

Du fait de ces problèmes le CLUQ a eu du mal à tenir son rôle tel qu'il est défini dans les statuts : *« coordonner la réflexion et la concertation conduites par les Unions de Quartier sur les sujets d'intérêt général concernant la vie à Grenoble, ... susciter le débat et toute concertation utile entre les Unions de Quartier, les autorités communales, intercommunales, les administrations publiques et les habitants ».*

Cependant tout n'est pas négatif bien au contraire.

D'abord nous sommes en passe de ramener les comptes à l'équilibre. Cherif Boutafa expliquera les chiffres dans le rapport financier.

Ensuite, des commissions ont mené un travail intéressant comme le « Groupe de Travail Centre-Ville » sur le projet des quais de l'Isère.

La réunion publique organisée en novembre sur la politique des transports dans l'agglomération en présence de Marc Baïetto et Jacques Chiron a été également un succès.

J'ai aussi mené quelques actions qui s'inscrivent dans le rôle du CLUQ : j'ai notamment assisté à la partie « publique » de toutes les Assemblées Générales d'Unions de Quartiers auxquelles j'ai été invité ; j'ai également organisé deux réunions des présidents des Unions de Quartiers à propos de la Charte de la Démocratie Locale.

Les réunions publiques dans les Unions de Quartiers permettent d'entendre les préoccupations des habitants et de trouver les sujets qui dépassent, pour des raisons diverses, le périmètre d'un quartier. C'est essentiellement sur ces sujets que devrait travailler le CLUQ.

C'est dans cet esprit qu'a été créée la commission « incivilités » à la fin de l'année 2008 ; elle a pris un bon départ.

Quant à la Charte de la Démocratie Locale, il s'agit typiquement d'un sujet qui concerne l'ensemble des quartiers et pour lequel le CLUQ doit jouer un rôle de coordination pour une approche commune tout en laissant à chaque Union de Quartier le choix de signer ou de ne pas signer. A ce propos, il est apparu pertinent aux membres du Conseil d'Administration de considérer que le CLUQ en tant que tel n'était pas concerné par la signature ou non de cette Charte.

J'ai reçu avec intérêt un certain nombre de critiques sur le CLUQ qui m'ont été faites de façon directe ou indirecte par des présidents ou des représentants d'Unions de Quartiers. Elles se recoupent souvent et traduisent les attentes des Unions de Quartiers et donnent donc le cap à suivre.



Ainsi, le lien entre les Unions de Quartiers doit passer par l'information : il convient donc de relancer la commission « communication » pour qu'elle travaille sur des nouveaux outils de mise en commun d'informations tels que les « Wiki » ; je fais à ce propos partie d'un groupe de travail constitué autour de spécialistes de Wikipédia au L.I.G. Ils nous seront très utiles pour un tel projet.

L'information doit passer aussi par une meilleure diffusion des invitations ou convocations à des réunions. Il y a eu récemment un « loupé » malencontreux sur une réunion concernant le projet « Gare » à laquelle le CLUQ a été convoqué mais pas les Unions de Quartiers du secteur, ce qui est inhabituel. Du coup certains ont reproché à juste titre au CLUQ de ne pas avoir répercuté l'information. Il faut améliorer cela ce qui implique que les Unions de Quartiers désignent des représentants bien identifiés.

Il serait bon également de faire un effort de coordination afin d'éviter que des Assemblées Générales d'Unions de Quartiers ne tombent le même jour !

En lien avec le rapport financier, il convient de revenir sur la question de la subvention versée au CLUQ par la Mairie de Grenoble.

Cette subvention est notre principale source de financement.

La Mairie a décidé de revoir sa politique de subvention aux associations.

Si nous avons bien compris les principes de cette politique, certaines associations dont les UQ et le CLUQ, toucheront désormais une subvention de fonctionnement minimale à laquelle pourront venir s'ajouter des subventions liées à une convention avec la Ville (c'est le cas du CLUQ) et des subventions ponctuelles correspondant à des projets bien précis.

Les projets devront correspondre au cadre de trois axes prioritaires définis par la Ville, au risque que le complément de subvention ne soit pas versé.

Tout ceci nous sera officiellement expliqué par courrier dans quelque temps.

Si nous sommes d'accord sur les principes d'une telle politique, nous craignons d'être contraints de suivre les directives de la Municipalité pour obtenir les subventions nous permettant de fonctionner et de devoir consacrer une très grosse partie de notre temps et de notre énergie à monter des dossiers de demande de subvention.

Au vu de ces problèmes, actions, critiques et, pour finir, de cette nouvelle politique de subvention qui va se traduire par une baisse de nos ressources, j'ai proposé au Conseil d'Administration du 20 mai de revoir le fonctionnement du CLUQ pour les prochaines années. Avec l'accord du Conseil d'Administration, je vous proposerai donc une motion définissant ce nouveau fonctionnement.

Mathieu MAUVAIS
Président du CLUQ



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble

Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : cluq-grenoble@aliceadsl.fr
